

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr


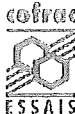
RAPPORT

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			580	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			80174	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K ₂ O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			0.10	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	01/02/2022	*			4.9	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			0.76	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			213	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			9.1	mg/kg MS		
Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			368	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			28.8	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			96.3	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			19263	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*			1772	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	02/02/2022				2436	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r		<0.013	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

 Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	 RAPPORT
	Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr	

Votre commande : VALORISATION AGRO BTF (3624)
 Nom de projet : SAV
 Echantillon(s) reçu(s) le : 28/01/2022
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-400
 Rapport autorisé le : 07-FÉVR.-2022 13:04

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
 r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-22170 / BTF prélevé le 26-JANV.-2022 07:00
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		28/01/2022		4	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	28/01/2022	*	51.7	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00078	28/01/2022	*	19.60	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	02/02/2022	*	13.68	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	02/02/2022	*	136.80	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	02/02/2022	*	1.01	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	02/02/2022	*	10.10	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	02/02/2022		13.5	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	01/02/2022	*	4.7	mg/kg MS		
Mercurure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	31/01/2022	*	1.5	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*	9534	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022		<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*	7.34	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*	1.9	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*	5.6	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	02/02/2022	*	54.2	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
 Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*	r	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	0.018	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	0.019	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	28/01/2022		r	0.10	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	0.72	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	0.31	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	28/01/2022	*	r	0.30	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	31/01/2022	*	r	4.77	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	28/01/2022	*	r	0.227	% MB		
pH	NF EN 15933	28/01/2022	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	28/01/2022			19.8	°C		
Refus	NF EN 16179	31/01/2022			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	28/01/2022	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
 BO : BOUE

Laure MENJOU
 Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 2022-4
 Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 51,77
 Boue Seine Aval +
 Boue Réglementaire
 Boue Non Ependable
 Boue Non-Conforme FNC n°

Date :

Visa Laboratoire

08/02/22

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet. Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

 Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	<h1>RAPPORT</h1>

Votre commande : BACTERIO BTF (3618)
 Nom de projet : SAV
 Echantillon(s) reçu(s) le : 25/01/2022
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-380
 Rapport autorisé le : 03-FÉVR.-2022 07:44

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO22-14981 / BTF prélevé le 24-JANV.-2022 07:00
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

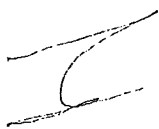
Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP MOP_00058	25/01/2022	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	25/01/2022	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		25/01/2022	4	-

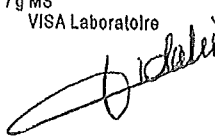
Observations liées aux résultats :
 Matière sèche : 49.7% (N° du rapport d'analyses :LAB-LAP-2022-277)
 Résultats :

 - E. Coli = <5.6 NPP/mL
 - Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
 BO : BOUE

Yves ZARZELLI
 Responsable du Laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : 2022-4
 Microbiologie :
 Coliformes thermotolérants : /g MS
 Escherichia Coli : /g MS
 Date : 08/02/22
 VISA Laboratoire


Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.